

Commune de Saint-Nicolas – 4420

Avis d'Enquête publique

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte concernant la demande de la *s.a. Zabra Bussiness units*, rue Antoon Catriestraat à 9031 GENT, en vue d'obtenir le **permis unique de classe 2 pour construire et exploiter des espaces pour PME, des bureaux, une jardinerie et un restaurant sur le site Bonne-Fortune entre les rues de l'Aguesse et du Monténégro à 4430 ANS.**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
09/03/2026	16/03/2026	Service Environnement 122B rue Lamay 4420 Saint-Nicolas 15/04/2026 10h	<u>Par voie postale :</u> Service Environnement 122B rue Lamay 4420 Saint-Nicolas <u>Par courriel à :</u> environnement@saint-nicolas.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, **sur rendez-vous uniquement** chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le jeudi de 17h à 20h (prise de rendez-vous au 04/234.71.84 ou par e-mail à environnement@saint-nicolas.be).

En vertu de l'art. D29 du code de l'Environnement, tout intéressé peut formuler ses **observations écrites ou orales** auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations écrites sont envoyées par courrier électronique ou par courrier ordinaire. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet. Tout intéressé peut obtenir des explications techniques auprès :

- Du Demandeur : S.A. ZABRA – Monsieur Lamy – arnaud.lamy@zabra.be – Tél. : +32(0)498 59 47 72 ;
- Du Fonctionnaire technique : Madame Hauregard – DPA Direction Liège – Espace Paradis Place Simone Veil, 1 b-4000 Liège – Tél. : 04/230.39.81 ;
- Du Fonctionnaire Délégué : Madame Rekier – DATU Direction Liège 1 – Montagne Sainte-Walburge, 2 B-4000 Liège – Tél. : 04/224.55.01.

Les Fonctionnaires technique et Délégué du Service Public de Wallonie sont l'autorité compétente pour statuer sur cette demande comportant une étude d'incidences sur l'Environnement.

À Saint-Nicolas, le 04/03/2026

Le Directeur Général
Pierre LEFEBVRE

Par le Collège,

La Bourgmestre,
Valérie MAES